

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3255 (Rect)

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 30**ÉTAT G****« Avances à l'audiovisuel public »**

Après l'alinéa 186, insérer les soixante-et-onze alinéas suivants :

« Avances à l'audiovisuel public (Compte de concours financiers)

« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique (841)

« Audiences de France Télévisions (841)

« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique (843)

« Audience des antennes de Radio France (843)

« 841 – France Télévisions

« Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global

« Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

« Qualité des programmes de fiction et d'information

« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique [Stratégique]

« *Audiences de France Télévisions [Stratégique]*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Maîtrise des charges*

« *Ressources propres*

« *Résultat d'exploitation*

« *Index égalité femmes-hommes*

« **842 – ARTE France**

« **Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits**

« *Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales*

« *Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France*

« **Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe**

« *Audiences linéaire et non linéaire*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Maîtrise des charges*

« *Index égalité femmes-hommes*

« **843 – Radio France**

« **Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global**

« *Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public*

« *Nombre de concerts donnés par les formations musicales*

« **S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique [Stratégique]**

« *Audience des antennes de Radio France [Stratégique]*

« *Audience des offres numériques*

« *Fréquentation des événements produits à la Maison de la Radio et de la Musique*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Charges de personnel*

« *Ressources propres*

« *Résultat d'exploitation*

« *Index égalité femmes-hommes*

« **844 – France Médias Monde**

« **Proposer une offre reflet de la culture et des valeurs françaises et francophones dans un univers de média global**

« *Part des dépenses de programmes dans les charges d'exploitation*

« *Opinions favorables évaluant les valeurs d'expertise, d'objectivité et de référence*

« **Développer la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial**

« *Volume de contacts pour France Médias Monde (audience linéaire et numérique)*

« *Audience linéaire*

« *Audience des offres numériques*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Maîtrise des charges*

« *Ressources propres*

« *Résultat opérationnel récurrent*

« *Index égalité femmes-hommes*

« 845 – Institut national de l’audiovisuel**« Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel***« Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique**« Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public***« Constituer et transmettre les savoirs et les compétences***« Taux d’insertion professionnelle des diplômés***« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire***« Maîtrise des charges**« Ressources propres**« Index égalité femmes-hommes***« 847 – TV5 Monde****« Proposer une offre reflet de la culture et des valeurs françaises et francophones dans un univers de média global***« Part des dépenses de programmes dans les charges d’exploitation totales***« Développer la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial***« Audience réelle**« Audience des offres numériques***« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire***« Evolution des ressources propres**« Maîtrise des charges**« Index égalité femmes-hommes »*

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conformément au 4° bis du II de l'article 34 de la LOLF, cet amendement intègre à l'État G les objectifs et indicateurs de performance du compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public ». Ces objectifs et indicateurs sont présentés dans les projets annuels de performances (PAP) afférents.